

INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

« SIENNA TRESORERIE PLUS »

Paris, le 19 mai 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du fonds de d'investissement professionnel spécialisé « **SIENNA TRESORERIE PLUS** ».

A ce titre, nous vous informons de la modification suivante apportée au fonds :

- **Fréquence de valorisation :**

A compter du vendredi 30 mai 2025, SIENNA TRESORERIE PLUS valorisera de façon hebdomadaire chaque vendredi (Jour de Bourse de Paris, à l'exception des jours fériés ou jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au Prospectus du fonds).

- **Plafonnement des rachats :**

Le seuil de déclenchement de plafonnement des rachats a été abaissé de 5% à 2%.

Le mécanisme de plafonnement des rachats permet de limiter temporairement les rachats lorsque les demandes dépassent un certain seuil, afin de préserver l'équité entre les porteurs et protéger l'intérêt commun du fond

Cette modification entrera en vigueur le 30 mai 2025.

Nous vous invitons à prendre connaissance du prospectus du fonds disponible sur notre site internet : <https://www.sienna-gestion.com>

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

**Sienna Gestion**

**SIENNA GESTION**

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 21 boulevard Haussmann, 75009 Paris | [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)